



Conseil exécutif

Cent huitième session
Saint-Sébastien (Espagne), 23-25 mai 2018

CE/108/Note Inf.2 rev.1
Madrid, 18 mai 2018
Original : espagnol

Note d'information n°2

1. Enregistrement et retrait des badges

Les badges pourront être retirés au comptoir d'enregistrement installé au Palais des congrès Kursaal.

Le 23 mai, le comptoir sera ouvert de 9 heures à 18 heures à l'entrée de la salle 10, où se tiendra la réunion du Comité du programme et du budget. Le 24 mai, de 8 heures à 13 heures, il sera installé à l'entrée principale du Palais des congrès Kursaal.

Les participants devront porter leur badge pendant toute la durée du Conseil dans l'espace réservé aux réunions et à toutes les activités sociales.

2. Présentation des pouvoirs et des documents d'identification

En vue d'assurer le bon déroulement du processus de vérification, les États membres du Conseil exécutif sont priés d'envoyer leurs pouvoirs au secrétariat par voie électronique. Un exemplaire scanné des pouvoirs doit être envoyé à la Directrice de cabinet de l'OMT, Mme Zhanna Yakovleva, à l'adresse zyakovleva@unwto.org.

Les pièces originales doivent être remises au Secrétaire général un jour au moins avant l'ouverture de la session du Conseil. Il est possible de déposer ces pièces originales au comptoir d'enregistrement.

Les seuls pouvoirs qui seront considérés valables sont ceux émanant du chef de l'État, du chef de gouvernement, du ministre des affaires étrangères ou du ministre chargé du tourisme, ou son équivalent, de chaque État. Seules les lettres ou télécopies officielles portant la signature de l'autorité compétente sont considérées valables (cf. modèle de pouvoirs en annexe).

Seuls les délégués ayant présenté des pouvoirs en bonne et due forme seront autorisés à voter et à prendre la parole lors des séances du Conseil exécutif.

3. Accueil à l'aéroport et transferts

Les autorités du pays hôte organiseront un service d'accueil des participants à l'aéroport de Saint-Sébastien et à l'aéroport de Bilbao.



Du 22 au 26 mai, les participants pourront bénéficier, à leur arrivée et au départ, d'un service gratuit de transfert entre les aéroports de Saint-Sébastien et de Bilbao et les hôtels principaux¹. Pour utiliser ce service, ils devront communiquer les renseignements relatifs à leur arrivée et à leur départ au moment de faire l'inscription en ligne.

4. Discussion thématique : « Le tourisme et la transformation numérique »

Le matin du 25 mai est programmée une discussion thématique sur « Le tourisme et la transformation numérique ». Il y aura plusieurs orateurs de marque représentant les principaux acteurs de l'écosystème global de l'innovation et de l'entrepreneuriat, au nombre desquels les gouvernements, les milieux universitaires, les entreprises et les entrepreneurs.

Les participants auront la possibilité de débattre des défis actuels et des perspectives ouvertes par les processus de numérisation et d'innovation du secteur. Les principaux sujets abordés seront notamment les emplois de demain, le déficit de compétences numériques, l'accès au financement pour les entrepreneurs et l'utilisation des mégadonnées au service du développement d'un tourisme durable.

Des détails sur la discussion thématique sont fournis dans le document CE/108/9 rev.1.

5. Programme provisoire

La réunion du Comité du programme et du budget et les séances du Conseil auront lieu au Palais des congrès et Auditorium Kursaal.

Mercredi 23 mai 2018

- | | |
|---------------|--|
| 09:00 – 18:00 | Enregistrement et remise des pouvoirs à l'entrée de la salle 10 |
| 15:00 – 17:30 | Comité du programme et du budget (salle 10) |
| 19:00 | Transfert depuis les hôtels principaux pour la cérémonie d'ouverture |
| 19:30 – 21:30 | Cérémonie d'ouverture et réception de bienvenue au Centre international de culture contemporaine Tabakalera (code vestimentaire : tenue élégante décontractée – <i>smart casual</i>) |
| 21:30 | Retour aux hôtels principaux |

Judi 24 mai 2018 – Première et deuxième séances du Conseil

- | | |
|---------------|--|
| 07:50 | Transfert depuis les hôtels principaux pour l'ouverture officielle |
| 08:00 – 13:00 | Enregistrement à l'entrée principale du Palais des congrès Kursaal |
| 08:00 – 08:45 | Remise des pouvoirs à l'entrée principale du Palais des congrès Kursaal |
| 09:00 – 13:00 | Ouverture officielle suivie de la séance du matin (Points 1 à 5 de l'ordre du jour) |

¹ Le service de transfert ne sera assuré que pour les hôtels mentionnés dans la première note d'information.

Photographie de groupe des chefs de délégation

- 13:00 – 13:30 **Comité pour l'examen des candidatures à la qualité de Membre affilié** (sur invitation)
- 13:15 – 13:45 **Conférence de presse** (salle 4)
- 13:15 – 15:00 Déjeuner (Salón de Banquetes)
- 15:00 – 18:00 **Séance de l'après-midi** (Points 6 à 8 de l'ordre du jour)
- 18:00 Transfert depuis le Palais des congrès Kursaal aux hôtels principaux
- 19:30 Transfert des hôtels principaux pour le dîner
- 20:00 – 22:00 **Cocktail dînatoire** au Palais Miramar (code vestimentaire : tenue élégante décontractée – *smart casual*)
- 22:00 Retour aux hôtels principaux

Vendredi 25 mai 2018 – Troisième séance du Conseil

- 08:45 Transfert depuis les hôtels principaux au Palais des congrès Kursaal
- 09:30 – 13:00 **Séance du matin** (Points 9 à 11 de l'ordre du jour)
- 13:00 Rafrâichissements
- 13:30 Transfert du Palais des congrès Kursaal aux aéroports de Saint-Sébastien et de Bilbao
- 13:45 Transfert depuis le Palais des congrès Kursaal aux hôtels principaux

Programme des accompagnants**Mercredi 23 mai 2018**

- 10:15 Le groupe se retrouve au bar du restaurant Ni Neu du Palais Kursaal
- 10:30 Découverte des boutiques locales en compagnie d'un *personal shopper*
- 13:00 Circuit des « pintxos »
- 15:30 Cocktail à l'hôtel Maria Cristina

Judi 24 mai 2018

- 09:15 Départ en autocar du Kursaal à Getaria (30 minutes de route)
- 10:00 Visite des Conservas del Cantábrico Maisor
- 10:30 Promenade dans le centre historique de Getaria jusqu'au musée Cristóbal Balenciaga
- 12:30 Visite du domaine viticole Gaintza
- 13:30 Retour à Saint-Sébastien

Vendredi 25 mai 2018

- 10:00-15:00 Visite du marché La Bretxa et préparation de spécialités culinaires avec plusieurs chefs cuisiniers à l'hôtel Maria Cristina.

6. Documents de travail

Nous attirons l'attention des participants sur le fait qu'il n'y aura pas, sur place, de distribution des documents de travail en version papier. Aussi les participants sont-ils invités à venir avec les exemplaires imprimés des documents dont ils estiment avoir besoin. Les documents sont disponibles à l'adresse <http://lmd.unwto.org/fr/event/conseil-executif-cent-huitieme-session>.

7. Pour un Conseil exécutif respectueux de l'environnement

L'engagement envers la durabilité étant l'un des grands objectifs communs de l'Organisation mondiale du tourisme et des institutions hôtes (Gouvernement espagnol et Département au tourisme, au commerce et à la consommation du Gouvernement basque), il a été décidé d'adopter, pour la cent huitième session du Conseil exécutif de l'OMT, une série de mesures destinées à atténuer tous possibles effets négatifs sur l'environnement.

Avec la certification Erronka Garbia (label promu par le Département à l'environnement, à l'aménagement du territoire et au logement du Gouvernement basque), dont la traduction littérale du basque serait « le défi de la propreté », il a été fait en sorte de concevoir et d'organiser cette rencontre suivant des critères de durabilité environnementale et de promouvoir la participation conjointe des organisateurs, fournisseurs et participants, dans un but de sensibilisation et en vue d'encourager les comportements plus respectueux de l'environnement, pour cette rencontre comme pour de futures réunions.

Les mesures suivantes ont été prises pour la réunion dans les principaux secteurs connexes (mobilité, achats, infrastructures/lieux de réunion, eau et énergie, déchets et communication) :

Mobilité : Le lieu de réunion principal sera le Palais des congrès et Auditorium Kursaal, situé en plein cœur de la capitale de la province de Guipúzcoa et facilement accessible en transport public et collectif. Par ailleurs, les participants recevront, à titre gracieux, une carte de transport pour pouvoir utiliser les transports publics, valable pendant la durée de la rencontre.

Achats : Pour répondre au cahier des charges de la réunion, il sera fait en sorte de ne pas surdimensionner les achats de façon à limiter les déchets à la source. Les produits recyclables et/ou biodégradables seront privilégiés. En parallèle, la production et l'utilisation de matériels imprimés seront limitées et les fournisseurs recevront des manuels de bonnes pratiques environnementales, pour garantir une contribution adéquate de toutes les parties intéressées à cette démarche.

Infrastructures/lieux de réunion : Il sera fait usage des infrastructures existantes, en évitant l'emploi de matériel jetable ou temporaire. La conception, le montage et le démontage des installations obéiront à des principes durables.

Eau et énergie : Les lieux de réunion auront un éclairage LED. La consommation d'eau et d'énergie durant les trois jours que durera la rencontre sera mesurée.

Déchets : Le Kursaal, lieu de réunion principal, est certifié conforme à la norme UNE EN ISO 14001:2004, consacrant son engagement envers l'utilisation rationnelle des ressources et la gestion optimale des déchets.

Communication : En plus des manuels de bonnes pratiques distribués aux fournisseurs, un plan de communication sera mis en place sur la page web officielle et dans les réseaux sociaux. Il sera fait en sorte d'optimiser l'utilisation des ressources numériques et télématiques disponibles pour communiquer et pour sensibiliser aux critères et aux facteurs clés d'une participation durable à la rencontre.

Annexe : Modèle de pouvoirs¹

Lettre type

Papier à en-tête officiel²

Pouvoirs

Je soussigné(e) (nom et titre complet de l'autorité compétente³) certifie par la présente que le Gouvernement de (nom du pays) a autorisé le délégué suivant à le représenter à la cent huitième session du Conseil exécutif de l'Organisation mondiale du tourisme, laquelle se tiendra du 23 au 25 mai 2018 à Saint-Sébastien (Espagne) :

Délégué : (nom et titre complet)

[Suppléant(s)⁴] : (*nom et titre complet*)

Fait à (*ville*), le (*date*)

Nom, titre complet et signature

¹ Il est à signaler que seules les lettres ou télécopies officielles portant la signature de l'autorité compétente sont considérées comme des pouvoirs valables. En outre, les pouvoirs ne peuvent être acceptés que s'ils sont rédigés dans l'une des langues de travail de l'Assemblée générale ou accompagnés d'une traduction appropriée.

² Portant le logo officiel du ministère

³ Veuillez noter que les seuls pouvoirs qui seront considérés valables sont ceux émanant du chef de l'État, du chef de gouvernement, du ministre des affaires étrangères ou du ministre chargé du tourisme, ou son équivalent, de chaque État.

⁴ Conformément à l'article 31 du Règlement intérieur du Conseil exécutif : « La délégation de chaque Membre effectif du Conseil se compose d'un délégué, éventuellement accompagné d'un ou de plusieurs conseillers pouvant agir en qualité de suppléants. »